

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 27 MARS 2019**

L'An Deux Mille Dix-Neuf, le mercredi vingt-sept mars à dix-neuf Heure trente, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre TALUT.

Étaient présents : Jean-Pierre TALUT, Jacques THOMAS, Jean-Pierre JOURDAIN, François DENISSIEUX, Patrick FIORINI, Olivier SUSINI, Virginie MAS, Patricia MIQUET, Catherine GIORGI, Michelle HUVET, Didier PIGNARD.

Excusés : Gérard EVANGELISTA (pouvoir à Monsieur TALUT), Christiane GUICHERD (pouvoir à Madame MIQUET), Hervé MASSARDIER (pouvoir à Monsieur THOMAS).

Objet : Budget primitif 2019

M. le Président présente le budget primitif 2019 examiné par la Commission Finances réunie le 5 février 2019.

Le budget primitif s'équilibre :

En dépenses et en recettes de Fonctionnement pour un montant de : 2 448 465.00 €

En dépenses et en recettes d'Investissement pour un montant de : 959 908.53 €

FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
Recettes de Fonctionnement				Recettes d'Investissement			
Chapitres	BP 2018	CA 2018	BP 2019	Chapitres	BP 2018	CA 2018	BP 2019
13 Atténuation de charges		76 566.69	50 000.00	16 Emprunts et dettes assimilés			
70 Produits des services	370 000.00	409 007.42	390 000.00	10 PCTVA	26 409.81	30 902.42	31 742.74
73 Impôts et taxes				10B Excédent de Fonctionnement	520 739.91	520 739.91	504 670.13
74 Dotations et participations	1 731 968.00	1 757 238.60	1 691 968.00	13 Subventions d'investissement		2 420.00	4 030.66
76 Autres produits de gestion courante	36 400.00	34 470.00	36 400.00	169 Dotations et Cautionnements			
78 Produits financiers	3 968.00	43 241.78	-	21 Immo corporelles			
77 Produits exceptionnels	200.00	309.06	200.00	27 Autres immos financières			
78 Reprise sur amort. et provisions				28 Amortissement des immo			
TOTAL RECETTES REELLES	2 192 468.00	2 321 803.83	2 168 468.00	TOTAL RECETTES REELLES	647 148.72	641 082.33	640 443.83
42 Opérations d'ordre entre sections				041 Virement de la section de BRIC	435 450.00		331 968.00
R 002 Résultat reporté	290 000.00		290 000.00	040 Opérations d'ordre entre sections	101 800.00	101 174.09	97 800.00
				041 Opérations patrimoniales			
I - Total Recettes de Fonctionnement	2 482 468.00	2 321 803.83	2 448 468.00	A - Total Recettes d'Investissement	1 074 098.72	682 256.42	669 908.53
Dépenses de Fonctionnement				Dépenses d'Investissement			
11 Charges à caractère général	668 000.00	607 844.87	697 000.00	20 Immo incorporelles	60 000.00	3 024.00	60 000.00
12 Charges de personnel	1 060 000.00	941 725.06	1 116 000.00	204 Subventions d'équipement			
66 Autres charges de gestion courante	266 500.00	234 279.41	277 000.00	21 Immo corporelles	636 684.63	229 627.72	482 481.42
68 Charges financières	46 000.00	12 140.27	40 000.00	RAR	8 078.40		2 439.80
67 Charges exceptionnelles				16 Remboursement Emprunts	294 000.00	293 628.80	290 000.00
66 Dotations aux amortissements				050 Dépenses imprévues			60 000.00
TOTAL DEPENSES REELLES	1 999 500.00	1 797 989.61	2 029 000.00	TOTAL DEPENSES REELLES	695 748.03	626 077.24	674 631.22
042 Opérations d'ordre entre sections	435 450.00		321 968.00	040 Opérations d'ordre entre sections			
042 Opérations d'ordre entre sections	101 800.00	101 174.09	97 800.00	0401 Déficit reporté	176 136.69		44 977.91
				041 Opérations patrimoniales			
I - Total Dépenses de Fonctionnement	2 482 468.00	1 819 983.40	2 448 468.00	B - Total Dépenses d'Investissement	1 074 098.72	626 077.24	669 908.53
Excédent ou Déficit de clôture		504 870.13		Excédent ou Déficit de clôture		150 169.18	
Excédent reporté de l'année précédente		290 000.00		Déficit reporté de l'année précédente		- 175 126.69	
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULE		794 870.13		DEFICIT D'INVESTISSEMENT CUMULE		- 44 977.61	

Après avoir pris connaissance des documents joints,

Après délibération, à l'unanimité, le Comité Syndical :

- **VOTE** le Budget Primitif 2019,
- **APPROUVE** la présentation fonctionnelle du Budget,
- **AUTORISE** les virements de crédits nécessaires à l'ajustement des Comptes en fonction des besoins,
- **CHARGE** Monsieur le Président de mettre en application ce Budget.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 27 mars 2019

Le Président

Jean-Pierre TALUT

